



Comité Régional Occitanie

**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

COMPTE RENDU

REUNION COMITE DIRECTEUR

Vendredi 19 mai 2023

À Castres (81)

En présence de:

Mme CLAMENS Marie-Madeleine, *Présidente*

Mme HEINIGER Audrey, *Trésorière Générale*

M. NOGARET Marc, *Secrétaire Général*

CD 09 : PICAZO Bruno - GARCIA Marie-Françoise

CD 11 : NAVARRO Jean-Marie

CD 12 : ENJALBERT Gilles - BORIES Véronique

CD 30 : CAILLOTO Colette

CD 31 : RICARD Francis

CD 32 : MALONI Moïse - SARRAU Claude

CD 34 : RIGAUD Jean-Paul - BALLESTER Francis

CD 46 : BAGINSKI Sandrine

CD 48 : FABIE Jean-Marie

CD 65 : LACASSIE Marie-Luce - MARTINEZ Serge

CD 66 : MALFRAY Aurélie

CD 81 : LLORCA Dalila - FABRE Marc

CD 82 : CLEMENT Franck - LEVACHER Roger

MERCADIER Daniel, Responsable ETR

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mme PESQUIDOUX Annie, Trésorière-adjointe

Mrs GRAMOND Christian, Secrétaire adjoint (CD46) - CHEVASSU Jean-Marie (CD11) - DONNADIEU Alain (CD30) - LE MANACH Raymond (CD31) - SALESSES Bernard (CD48) - VIRGILI Jean-Pierre (CD66)

1. Mot d'accueil du Président du CD81, Marc FABRE

Il remercie les membres du CRO pour leur présence dans le comité du Tarn et souhaite à toutes et tous, une bonne réunion et de bons Championnats.

2. Mot d'accueil de la Présidente

Au nom de nous tous, Marie-Madeleine adresse ses remerciements au président du CD81 et lui demande de transmettre nos remerciements à toute ton équipe dirigeante, et notamment Joseph MARTINEZ, son dévoué

secrétaire général et ses bénévoles pour tout le travail fait depuis de longs mois à l'organisation de ces Championnats Régionaux et à leur réussite.

Je vous prie d'excuser les absences de :

- Annie PESQUIDOUX, CD32 trésorière adjointe du CRO
- Alain DONNADIEU, Président du CD30
- Raymond LEMANACH, Président du CD31
- Christian GRAMOND, Président du CD46
- Bernard SALESSE, membre CD48
- Jean-Pierre VIRGILI, Président du CD66

Merci à toutes et tous de vous être rendus disponibles pour notre 1^{er} Comité Directeur de la saison, fixé comme de coutume sur notre Championnat de région Vétéran, le vendredi de l'Ascension.

Plus que les années précédentes, ces 5 premiers mois de la saison ont été particulièrement intenses et éprouvants mettant nos nerfs à rude épreuve ...

Un calendrier sportif lourd, des démarches administratives de plus en plus nombreuses et contraignantes, nous laissent peu de répit pour profiter de notre famille et partager avec eux, nos temps de loisirs.

A cela s'ajoute, pour certains d'entre nous, l'organisation en 2023 de championnats régionaux voire de championnats de France (BALMA et PERPIGNAN) mais aussi votre présence sur les Championnats de tous types, vos délégations sur des concours régionaux et/ou nationaux, parfois l'arbitrage, ou la tenue de table de marque et votre participation au sein de Comité Directeur, départemental, régionale et/ou fédérale.

Il y a aussi tout ce temps passé au téléphone pour tel ou tel dossier, les mails à consulter et auxquels il faut répondre (sans trop attendre !), les démarches auprès de tel ou tel organisme public ou privé pour solliciter des aides etc.

Moins visible mais tout aussi astreignante, cette charge morale qui ne nous quitte plus et nous poursuit jour et nuit ! Voici, résumé, le quotidien d'un élu bénévole.

Retour sur ce début de saison

❖ Congrès régional à UZES en janvier dernier

J'adresse une nouvelle fois en mon nom et celui du Comité directeur, mes félicitations au CD30 et au Club d'UZES pour son accueil de qualité et une bonne organisation allant même à choisir l'hôtel à quelques mètres de la fabrique Haribo !

Depuis, deux commissions se sont réunies, la C° compétition et arbitrage. Il est à regretter le silence assourdissant de la C° féminine dont nous avons aucune nouvelle depuis le début de l'année.

❖ Clubs et licences

- Au 12 mai 2022, nous totalisons 1218 clubs et 50 610 licences sur l'effectif national de 254 164.
- Au 6 mai 2023, nous enregistrons 1223 clubs et 54 704 licences sur l'effectif national de 275 495.

❖ Les championnats départementaux 2022 /2023

Un point commun à tous ces championnats, le mauvais temps qui n'affecte pas la participation puisque globalement en progression dans toutes les catégories.

- Le championnat triplete toutes catégories confondues, passe de 13 208 à 18 727, soit 5 519 équipes de plus, augmentation qui trouve son explication par le nouveau Championnat triplete mixte qui enregistre un total de 4 359 équipes.

- Autre nouveau championnat, le tir de précision

- o Chez les seniors masculins, 2009 joueurs, pour 43 000 licenciés au 30/04
- o Chez les féminines, 628 joueuses pour 9075 au 30/04
- o Chez les juniors, 230 joueurs pour 736 juniors H/F

- Grâce à l'investissement de chaque Comité sur son territoire, à la création de la CDF JP, la participation aux championnats départementaux JP a augmenté d'environ 11%

- Chez les jeunes, la participation est également légèrement à la hausse

Avec le sportif, nous déplorons de nombreuses C° de Discipline au sein de vos départements pour des faits graves voire très graves en direction de bénévoles non élus, arbitres ou dirigeants qui donnent de leur temps pour donner du plaisir aux autres.

- Le CD31 a traité une affaire délocalisée de la Région Nouvelle Aquitaine.
- Le CD46 a traité une affaire délocalisée de CD82.

❖ Création d'une C° Mixte Paritaire Statuts de la FD et des CRs.

5 visioconférences ont eu lieu sur le sujet : le 22 mars ; les 11 et 26 avril ; le 10 mai ; la prochaine est prévue le 24 mai en visio et en présentiel le 8 juin à Marseille. A ce jour, deux sujets importants :

- Le mode de scrutin
- Représentation des CRs au sein de la FD

3. *Approbation du PV réunion du CODIR 25/09/22 à St Etienne de Tulmont (82)*

Le PV n'apporte aucune remarque et est validée à l'unanimité.

4. *Point des licences (voir Annexe I)*

Au 16 mai 2023, notre région totalise 54 704 licences soit 19,89% de l'effectif fédéral (275 495).

Années	2019	2020	2021	2022
FD	292 331	279 794	226 502	263 275
CRO	60 313	56 045	45 426	52 508

5. *Point sur la trésorerie (voir Annexe III).*

Face aux incertitudes financières, une réflexion est amenée sur le maintien de la gratuité des licences jeunes, benjamins, minimales et cadets.

Les licences jeunes (C/M/B) seront payantes au CRO (5 €) afin de participer au financement des activités et des actions de l'ETR.

6. *Intervention de Margot BLANCHARD par visioconférence*

- Le bilan d'activités de Margot envoyé à tous les membres du CRO, n'apporte aucune remarque (*Annexe IV*)
- Margot BLANCHARD (CTFR) présente trois projets :
 - Projet « Jeune arbitre » (*Annexe V*) : un jeune par département en partenariat avec les ETD et les commissions d'arbitrages départementales. Date butoir pour envoyer les candidats, début juillet. Une formation sur le terrain « jeune arbitre » sera effectuée à Thuir lors des championnats régionaux Doublettes jeunes et dans les CDs.

- Projet « Collectif jeune départemental et bi-départemental » (présenté en PowerPoint,) premier pas vers l'accession au haut niveau et la création à plus long terme, d'un CRE (Centre Régional Entraînement). Le problème du financement devra être évalué. Le but est aussi de simplifier le système des sélections régionales : avant nous étions sur deux week-ends de sélections ; avec ce projet, il n'y aurait plus qu'un week-end de sélection, la deuxième journée servant à l'entraînement des jeunes retenus pour le Trophée des Pépites.

Bilan : nos jeunes représentent à peine 4% de nos licences au sein du CRO soit 2 248 jeunes mais la région n'est pas en reste dans son action envers ses jeunes.

- Projet « Handi Pétanque » (*Annexe VI*)
Mettre en place sur l'année et une fois tous les deux mois, une journée « handi-pétanque » en partenariat avec des instituts type « IME » avec des personnes en situation de handicap et les faire participer à une activité pétanque. Faire une matinée dédiée à l'entraînement et l'après-midi, une rencontre. Ce projet est hors partenariat avec une FD, sport adapté et/ou sport handicap.
- Présentation cahier des Charges de la formation des éducateurs : la formation ne sera plus assurée par le CNF mais par les Régions. La FD a déterminé un créneau entre le 1^{er} novembre et le 17 décembre 2023. Au niveau du BF1, deux périodes : une début décembre 2023 et l'autre fin janvier 2024.

Ces projets sont validés par le Comité Directeur.

Une réunion de la C° ETR est fixée au vendredi 26 mai 2023 à Molières Cavailiac.

7. CR réunion C° Compétition du 18/02/2023 présentée par Francis RICARD (Annexe VII)

- Retour sur le calendrier du CRC JP qui a été modifié suite à une demande légitime du CD66 de reporter la journée initialement fixée en face des Championnats de France Triplettes H/F. Calendrier encore plus difficile à établir compte tenu de la Coupe de France JP créé en 2023 pour application en 2023.
- Championnat TDP à Auch. 36 joueurs masculins (CD46, absent) et 35 joueuses féminines (CD30, 2 joueuses). 3 places dans chaque catégorie, pour le Championnat de France à Flamanville.
- Listes CRC vétérans et JP = à ce jour, alors que les dates butoirs sont dépassées, il manque des listes de Clubs ... Rappel : veiller au suivi des listes par les CDs est la condition indispensable à la crédibilité de nos CRC.
- Revalorisation des CRC en créant 5 groupes de 8, en D2 du CRC Open, en CRC Féminins et Vétérans.
 - En vétérans : avec notre système actuel, 13 clubs descendent sur 32. En 2024, année de transition à 40 clubs, il y aurait seulement 5 descendants sur 4 groupes et les 13 montants habituels. En 2025, 27 se maintiennent et 13 descendent. Idem en féminin mais en plus, il faut tenir compte des éventuelles descentes de CNC et ne pas oublier qu'en 2024, le CRC féminin passe à 6 joueuses, comme leurs homologues masculins (env. 4000€).
 - La finale : avec 5 groupes, les 5 premiers de groupe seraient qualifiés pour la finale et un barrage se ferait entre les seconds.
 - Estimation du cout : 3 groupes de plus représentent une dépense entre 15 et 16 000€.

Proposition de la C° : l'augmentation de la part sur les licences ne doit pas être le seul levier de financement pour une structure comme nos Comités. Les CDs ont mis en place dans leur département le droit d'inscription aux différents qualificatifs et championnats départementaux pour apporter un peu de ressources à leur fonctionnement.

En 2023, la participation totale des inscriptions sur les qualificatifs et championnats départementaux est de 103 692. Une participation des CDs de 0.20€ sur la participation couvre les 20 000€ du projet ; une participation de 0.50€ génère 50 000€ et finance le projet et figurerait dans un compte dédié.

Tour de table

- ✓ Bruno PICAZO (CD09) => au regard des nombreuses actions menées en direction des jeunes (sélections, formations, qualifications, trophées des petites, CDC, CRC etc.), une participation sur les licences M/B/C à hauteur de 4.50€, pourrait être une source de financement. Le système de la gratuité n'a pas révélé être le moyen efficace pour le développement des licences jeunes. Les actions jeunes en 2023 sont évaluées à 61 000€.
- ✓ William NAVARRO (CD11) => d'accord avec la proposition de la C°
- ✓ Gilles ENJALBERT (CD12) => plus de gratuité sur les licences jeunes. La participation des CDs sur les inscriptions aux qualificatifs peut poser un problème au regard des CDs qui ont déjà augmenté cette participation pour garantir leur fonctionnement budgétaire. Il pourrait aussi être demandé un droit d'inscription des Clubs en CRC.
- ✓ Colette CAILLOTO (CD30) => ne se positionne pas car son CD ne prend pas de participation sur les qualificatifs et sur les CDC.
- ✓ Francis RICARD (CD31) => favorable à 0.50€ sur la participation aux Chpts départementaux et droits d'inscription aux CRC.
- ✓ Moïse MALONI (CD32) => d'accord avec la proposition de la C°.

- ✓ Jean-Paul RIGAUD (CD34) => favorable à la part de 5€ pour toutes les licences.
- ✓ Sandrine BAGINSKI (CD46) => d'accord avec la proposition de la C°.
- ✓ Jean-Marie FABIE (CD48) => dans son CD participation sur les qualificatifs à 2.50€. D'accord pour une augmentation de la part de la licence 0.50€.
- ✓ Marie-Luce LACASSIE (CD65) => favorable au projet sportif. Favorable aux 0.20€ sur la participation. Contre la participation sur les licences.
- ✓ Aurélie MALFRAY (CD66) => la participation sur les qualificatifs impacte tous les joueurs alors que seule une minorité participera aux Chpts Régionaux. D'accord pour une augmentation de la licence de 0.50€.
- ✓ Marc FABRE (CD81) => les aides que le CRO reverse aux Clubs sont assez conséquentes. Souhaiterait que les Clubs en aient conscience avant de s'engager. Pourquoi ne pas baisser les indemnités versées aux Clubs sur les CRC ?
- ✓ Franck CLEMENT (CD82) => pour la participation sur toutes les licences jeunes. Favorable à une augmentation de la licence de 0.50€.
- ✓ Marc NOGARET (SG CRO) => on peut aussi revoir les aides des CRC à la baisse (essence, hôtel, restauration) plutôt que de créer de nouvelles recettes qui impactent les finances des CDs.

Après ces échanges, les élu-e-s du CRO doivent se positionner sur :

- 1) Le projet sportif
- 2) Les modalités de son financement :
 - Participation de 0.50€ sur la participation aux Chpts départementaux (51 000€) ou participation à 0.20€ (26 000€ env.)
 - L'inscription de 50€ pour les équipes en CRC (180 clubs soit 9 000€ env.)
 - Part sur les licences des CDs à 5 € pour toutes les catégories (25 000€)

Sont validés :

- 1) Le projet sportif dans son intégralité
- 2) Les modalités de financement :
 - Part sur les licences des CDs à 5 € en juniors et seniors (4.50€ voté en janvier 2023 + 0.50€)
 - Inscription de 50€ pour les équipes inscrites en CRC
 - Pour contribuer aux actions menées par le CRO et son ETR en direction des jeunes => participation de 5€ sur toutes les licences jeunes (1 500 licences env.).

Propositions validées à l'unanimité par les Comités Départementaux.

Au moment des inscriptions en CRC, le chèque de caution devra être établi à l'ordre du CD ; le chèque d'inscription à l'ordre du CRO.

8. *Divers autres*

- o Formation de formateurs
 - a) Formation formateur graphique

Francis Ricard a été sollicité pour cette fonction. En contact avec la FD, ce poste a trois finalités :

- Reconnaissance officielle du statut de graphiqueur
- Défraiements des teneurs de table suivant une grille officielle
- Mettre aux services des Comités des graphiqueurs habilités

Pour les personnes qui pratiquent depuis plusieurs années, faire un état des lieux pour une validation d'acquis et des formations continues pour permettre à chacun de progresser.

Une 1^{ère} réunion est fixée au 30 mai en visio avec les membres de la FD et 13 représentants de CR et une réunion plénière en septembre et un atelier sur le championnat de France jeunes à Nevers.

Au sein de notre région, il serait bon d'avoir un référent formateur par département. Candidature a adressé par le CD via le CRO, dès que possible.

Comme pour le recensement des graphiqueurs, la FFPJP souhaite mettre en place une formation de formateur pour les délégués. Nous avons reçu un tableau à retourner pour le 25 mai complété avec le nom de deux personnes par région. Cinq personnes se positionnent. Les candidatures de Francis RICARD et de Bruno PICAZO sont actées.

- Intervention de Daniel MERCADIER
 - Sur le Championnat Régional Triplette Jeunes à Molières-Cavaillac, le graphique se tiendra suivant le Swiss System à 32 équipes. A l'issue du Championnat Régional, l'ETR travaillera sur les réservations hôtelières du Championnat de France.
 - Sur les championnats de France jeunes : deux équipes sont prises en charge par le CRO par catégorie ainsi que l'habillement pour les 10 équipes qualifiées par catégorie.
 - Trophée des Pépites : trois équipes représenteront l'Occitanie.

9. Logistique Congrès National à Grande-Synthe (59) - 15 & 16 décembre 2023

- Chaque département gère sa propre réservation hotelière.

10. Préparation Congrès Régional les 20 & 21 janvier 2024

- Il aura lieu à l'Hôtel Kyriad à côté de Saint-Chély d'Apcher en Haute Lozère. Les chambres sont à 60€ la nuitée + 11€ de petit déjeuner.

11. Questions diverses

- CD 46 : Sandrine BAGINSKI remplacera Christian GRAMOND (absent pour cause de santé) en qualité de présidente du jury sur le championnat régional Triplette Jeu Provençal à MOISSAC, les 10 & 11 juin.
- CD 82 : Franck CLEMENT assumera la délégation au National de Colomiers en remplacement de Sandrine BAGINSKI.

Fin des travaux 17 heures.

NB : la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au samedi 14 octobre à Villefranche de Rouergue à 8h30 (CD12). Repas du samedi midi pris en commun, à la charge du CRO.

Marie-Madeleine CLAMENS,
Présidente



du Comité Régional OCCITANIE

Comité Régional Occitanie
Siège Adm : Boulodrome du Marché Gare
Bld Chantilly - 82000 MONTAUBAN
Mail : cr-occitanie@petanque.fr

Marc NOGARET,
Secrétaire Général

